

Sur la voie de la convalescence

Jeffrey A. McNeely et Sue Mainka décrivent quelques mesures nécessaires pour garantir un avenir à la biodiversité médicinale.

Les mesures que nous prenons aujourd'hui affecteront notre santé demain et à l'avenir. La dégradation de l'environnement due à la destruction des habitats, à la surexploitation et aux changements climatiques a des conséquences pour la santé humaine, en particulier à cause de la perte de biodiversité médicinale – sous-ensemble de la biodiversité qui entretient la santé et le bien-être. Cette perte nous affectera tous – riches et pauvres, jeunes et vieux, tous.

Si l'on observe la biodiversité à travers la lunette de la santé humaine, on peut avoir de nouvelles perspectives sur la conservation. Cela peut nous permettre de sortir la biodiversité du domaine exclusif des ministères de l'environnement et d'inscrire sa conservation au cœur des efforts de lutte contre la pauvreté, pour la sécurité alimentaire, contre les changements climatiques et bien d'autres enjeux d'envergure mondiale.

Il faudra toute une panoplie de mesures pour sauvegarder la biodiversité médicinale à tous les niveaux (du niveau local au niveau mondial) et par tous les acteurs. Il faut soutenir les dispositions de la Convention sur la diversité biologique (CDB) concernant l'utilisation durable de la biodiversité médicinale et d'autres conventions internationales qui traitent de la conservation de la biodiversité, notamment la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) qui se préoccupe des espèces médicinales animales (comme les rhinocéros et les tigres) et végétales (telles que la griffe du diable). Les changements climatiques ont des ramifications profondes à la fois pour la santé humaine et pour la biodiversité et la lutte contre ces changements doit s'organiser sous l'égide de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. À ce jour, les Parties à cette Convention n'ont accordé que peu d'attention aux questions de santé. En outre, les mesures prises par une convention devraient compléter celles qui sont prises par d'autres et les renforcer.

Mais au-delà du domaine de la gouvernance de l'environnement, la santé et la biodiversité doivent s'inscrire dans la coopération au développement tant au niveau international qu'au niveau national. Toutes les mesures de développement devraient comprendre et soutenir le rôle des services écosystémiques en faveur de l'avènement du développement durable.

Les écosystèmes doivent être protégés contre des activités anthropiques telles que le développement des infrastructures jusqu'à ce

que nous ayons totalement compris leurs effets potentiels. Sur le terrain, la destruction des habitats et leur fragmentation peuvent augmenter la propagation des maladies et doivent être évitées. Les projets d'extraction de ressources proposés tels que l'exploitation forestière et minière et le développement des établissements humains dans des habitats jusqu'à préservés doivent également tenir compte du risque accru de propagation des maladies.

L'expérience a montré qu'empêcher les invasions d'espèces qui pourraient devenir nuisibles est beaucoup plus rentable que d'essayer de lutter contre elles une fois qu'elles sont établies et menacent la biodiversité et la santé. Des mesures de contrôle de la santé humaine, animale et végétale ont été établies mais doivent être appliquées plus rigoureusement. L'Organisation mondiale du commerce devrait collaborer avec la CDB et l'Organisation mondiale de la santé pour résoudre des problèmes d'espèces exotiques envahissantes qui peuvent être préjudiciables à la santé et à la biodiversité. Au niveau national, les gouvernements doivent coordonner les activités de leurs organismes responsables de la santé humaine, de la santé animale, de la santé des plantes, du transport, du tourisme, du commerce, des aires protégées, de la gestion des espèces sauvages, de l'approvisionnement en eau et d'autres domaines pertinents.

Nous avons déjà en main plusieurs outils que nous pouvons utiliser dans notre campagne de conservation de la biodiversité médicinale. Les aires protégées sont importantes pour la conservation des espèces médicinales et doivent reconnaître explicitement les espèces que l'on y trouve, identifier leur aire de répartition et leurs populations et éduquer le public quant à leur importance. Un réseau national d'aires protégées peut être un antidote à la destruction des habitats et un moyen d'adaptation aux changements climatiques ainsi que de maintien des fonctions des écosystèmes. Presque tous les pays ont des réseaux d'aires protégées mais ces derniers doivent être agrandis et gérés plus efficacement si l'on veut qu'ils apportent la plus grande contribution possible à la conservation de la biodiversité et à la santé humaine.

Les populations autochtones ont identifié presque toutes les espèces médicinales qui existent sur leurs territoires et beaucoup en dépendent encore pour leurs soins de santé et, cependant, les connaissances traditionnelles transmises de génération en génération sont peut-être encore plus gravement menacées que la biodiversité. En conséquence, il faudra



déployer davantage d'efforts pour conserver l'ensemble de la biodiversité médicinale et des connaissances culturelles. Au cœur de cette lutte, il y a l'application des dispositions de la CDB sur l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages.

Naturellement, les différents groupes d'acteurs ont des intérêts différents en ce qui concerne les espèces médicinales. Ceux qui s'intéressent à la conservation de la nature se concentrent sur la protection des habitats, le prélèvement durable dans la nature, les mesures appropriées pour réglementer le commerce, etc. Ceux qui ont des intérêts sociaux cherchent à faire reconnaître les connaissances traditionnelles et à préserver le revenu des cueilleurs et des agriculteurs. Ceux qui ont des intérêts économiques s'intéressent aux normes de qualité et au commerce profitable. Gérer ces intérêts parfois concurrents n'est pas chose aisée mais il est de l'intérêt de chacun de conserver la biodiversité médicinale. Nous sommes en train d'être témoins de l'émergence d'un nombre croissant de maladies infectieuses. Il est probable que les traitements possibles de ces maladies se trouvent dans la nature si seulement nous avions la sagesse de conserver l'ensemble de la diversité des ressources génétiques afin que ces traitements soient disponibles lorsque nous en aurons besoin. ■

Jeffrey A. McNeely est Conseiller scientifique en chef de l'UICN et Sue Mainka est Coordonnatrice principale du Programme mondial de l'UICN.